



## Création et mise en œuvre d'un Centre de Ressources pour la démocratie à Bukavu et à Lubumbashi

**Pr Narcisse KALENGA NUMBI**  
Consultant

Avril 2011

**Lubumbashi, Katanga (RDC)**

## Plan de la matière

I.	Remerciements .....	3
0.	Introduction .....	4
0.1.	Contexte de création et de mise en place de CRD.....	4
0.2.	Méthodologie de travail .....	6
0.3.	Divisions du rapport.....	7
0.4.	Annexes au (présent) rapport.....	7
1.	Création et mise en place de CRD de Lubumbashi et de Bukavu.....	8
1.1.	Identification des besoins de partenaires.....	8
1.2.	Constitution de l'équipe en charge de la gestion de CRD.....	18
1.3.	Equipement matériel et informatique de CRD .....	18
2.0.	Organisation, fonctionnement et activités du CRD .....	20
2.2.	Missions dévolues au CRD .....	20
2.3.	Organisation et fonctionnement du CRD .....	21
2.4.	Equipement, matériel et outils .....	21
2.5.	Activités et animation du CRD .....	22
2.5.1.	Activités.....	22
2.5.2.	Animation .....	23
2.6.	Acquisition des ressources pour le CRD.....	24
3.	CRD et sa pérennité .....	28
3.1.	Introduction .....	28
3.2.	Plan de transfert du CRD.....	28
3.	Conclusion et recommandations.....	29
4.	Annexes.....	31
4.1.	Concept et vision de CRD .....	31
4.2.	Quelques sites d'information générale sur la RDC.....	31
4.3.	Commande des ouvrages : quelques documents de référence.....	31
4.4.	Le déroulement de la mission à Bukavu .....	31
4.5.	Les CRD en images.....	31

## **I. Remerciements**

J'exprime ma reconnaissance à toute à toute l'équipe DAI-USAID pour l'assistance apportée durant tout le travail.

J'adresse particulièrement mes remerciements à Eve Thompson pour le suivi assuré et les échanges, à Gaudens Maheshe (SUK) et Léonard Wandé (Katanga) pour tous les moments (de réflexion et de concertation passés ensemble) et leur soutien.

Pr Narcisse KALENGA.

## 0. Introduction

### 0.1. *Contexte de création et de mise en place de CRD*

Le Programme de Bonne Gouvernance (PBG) est sponsorisé par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID<sup>1</sup>) et exécuté par DAI<sup>2</sup> ainsi que cinq organisations partenaires. Le PBG a commencé en septembre 2009 pour une durée de cinq ans et appuie le gouvernement, le parlement et la société civile de la RDC, tant au niveau national qu'au niveau provincial. Il concerne, dans son déploiement, Kinshasa, le Bandundu, le Sud-Kivu, le Maniema et le Katanga et vise les trois objectifs suivants :

- Education civique par la formation et l'information multimédia (son, image, vidéo et texte) des OSC pour accroître une bonne gouvernance. Cette éducation vise aussi à renforcer les capacités organisationnelles des OSC et harmoniser leurs rapports avec les gouvernants. A Lubumbashi (Katanga), cinq OSC ont été sélectionnées au terme d'un travail d'évaluation effectué du 13 au 27 mars 2010. Il s'agit des OSC suivantes : Bureau Diocésain de Développement (BDD), Bulletin de la Société Civile du Katanga (BSC), Association Nationale des Parents d'élèves et d'étudiants du Congo (ANAPECO), Commission Justice et Paix de l'Eglise Catholique et Miroir du Peuple (MDP). Sept OSC furent retenues comme suppléantes<sup>3</sup>. A Bukavu (Sud-Kivu), cinq OSC ont été sélectionnées au terme d'un travail d'évaluation effectué par le CINADEP et la Société civile, du 13 au 27 mars 2010. Les OSC suivantes furent sélectionnées comme partenaires<sup>4</sup> au projet PBG menée par DAI. Deux OSC furent retenues comme suppléantes : Centre d'Appui à la promotion de la santé (CAPSA) et Association pour promotion intégré et le développement endogène (APIDE).

<sup>1</sup> <http://www.usaid.gov/>. Site consulté le 23 mars 2011.

<sup>2</sup> <http://www.dai.com> : Site consulté le 22 mars 2011.

<sup>3</sup> Les OSC suppléantes du Katanga sont les suivantes :

- Shamba La Umoja (Shalamo),
- Association des parents d'élèves des écoles catholiques (APEC),
- Commission de Vulgarisation des Droits Fondamentaux (CVDF),
- Service d'Appui au Développement Régionale intégré (SADRI),
- Centre d'Intégration Sociale de la Femme Abandonnée (CISFA),
- Projet d'éducation communautaire et d'animation pour le Développement
- Association d'Intégrité et de la Bonne Gouvernance (ASIBOG)

<sup>4</sup> Il s'agit des partenaires suivants :

- Centre d'Etude, de documentation et d'animation civique (CEDAC) ;
- Association de femmes de médias (AFEM) ;
- Association de femmes Juristes du Congo (AFEJUCO) ;
- Centre OLAME ;
- Réseau d'Innovation organisationnelle (RIO).

- Renforcement des capacités de l'organe délibérant (législatif) au niveau national et provincial pour un bon contrôle des actions du gouvernement, une bonne législation et une bonne représentation. Cet appui passe par une bonne gestion du budget et de l'administration et la production des textes du parlement. Au Sud-Kivu, la parlement compte 74 administratifs et 36 parlementaires dont trois femmes. Au Katanga, le parlement compte 102 parlementaire et 150 administratifs .
- Accompagnement des Entités Territoriales Décentralisées (ETD) dans la réalisation du cadre juridique de la décentralisation. Au Katanga, la commune de Katuba (Lubumbashi), les villes de Likasi et de Kolwezi ont été choisies dans cette phase expérimentale et pilote. Au Sud-Kivu, la Mairie de la ville de Bukavu, la commune de Kadutu et la chefferie de Ngweshe ont été choisies comme ETD.

Dans ce vaste programme ci-haut décrit, le PBG a décidé de se doter d'un outil susceptible de l'aider dans la poursuite de ses objectifs : le CRD (Centre de Ressources pour Développement), un centre regroupant des revues, des livres, des références, des monographies et des supports audio visuels relatifs aux meilleures pratiques de bonne gouvernance, au plaidoyer de la société civile, à l'administration des services publics, à l'organisation, au leadership politique et au développement économique. Les matériels touchant aux trois domaines qui constituent le centre d'intérêt du PBG au niveau provincial doivent également être inclus dans les provinces concernées, c'est-à-dire l'Education (Katanga), la Santé (Sud Kivu) et le Bandundu et le Maniema (Agriculture). Cependant, les références sur des questions d'intérêt général telles que le genre, la lutte contre la corruption, les droits humains et la séparation constitutionnelle de la justice et du pouvoir ainsi que la poursuite de ces efforts doivent être pris en compte également.

Notre champ d'action et de compétence se limite, dans ce vaste programme, aux provinces du Katanga et du Sud-Kivu. Il s'agit de réfléchir sur les voies et moyens de mettre en place un centre documentaire spécialisé et axé sur le thème de l'éducation pour le Katanga et sur celui de la Santé pour le Sud-Kivu. Le CRD offre aux partenaires les informations nécessaires (textes, images, vidéo, son) susceptibles de renforcer leur capacité en gouvernance et au sein de leur organisation respective. Il forme aussi ces derniers aux compétences documentaires et technologiques susceptibles de les aider à organiser d'une manière autonome des recherches d'informations nécessaires à améliorer la bonne gouvernance au sein de leur structure respective. Nous revenons sur les missions assignées au CRD dans la suite de ce rapport.

## **0.2. Méthodologie de travail**

Les données qui ont servi à la rédaction de ce rapport ont été recueillies en deux temps, d'abord à Lubumbashi (du 17 janvier au 28 février 2011) et ensuite à Bukavu au terme d'un séjour (du 18 au 31 mars 2011) de recherche et de contact avec les parties prenantes au projet. A Lubumbashi, le programme de contact et d'entretien fut arrêté de commun accord le Conseiller en Gouvernance a.i., M. Léonard Wandé. Les rendez-vous individuels avec les OSC partenaires au bureau de DAI (ANAPECO, BSC) ou dans leur propre installation (BDD). L'OSC partenaire de Likasi (Commission Justice et Paix) et celle de Kolwezi (Miroir du Peuple) furent contactées par mail et par téléphone. Ces contacts avec les OSC furent élargies à deux OSC suppléantes : SHALAMO de Likasi, CISFA de Lubumbashi et ASIBOG de Kolwezi. Quant au gouvernement provincial du Katanga, quatre ministères furent contactés et visités : Education, Santé, AGRIPEL, Intérieur. Les tentatives de rencontrer le Ministre près le Gouverneur de Province se butèrent au programme chargé du Ministre. Durant cette période, le Parlement provincial du Katanga fut trop chargé à tel point qu'il a été impossible d'obtenir un rendez-vous au de son bureau. Il sera décidé d'exploiter le rapport d'évaluation DAI du parlement, évaluation des capacités fonctionnelle de l'assemblée provinciale dont les résultats ont été présentés le 8 février 2011.

A Bukavu, les rencontres avec les OSC ont été organisées par le Conseiller en Gouvernance au terme des rendez-vous pris avec les celles-ci dans leur propre installation respective. Il en est de même du Bureau de l'Assemblée provinciale du Sud-Kivu. Au niveau du gouvernement provincial, les ministères suivants ont été visités : Santé, Education....

Pour recueillir les données nécessaires à la rédaction de ce rapport, les approches qualitatives ont été utilisées. Il s'agit notamment des entretiens et des enquêtes par questionnaire. Ces outils ont servi pour l'identifier les besoins en information des partenaires, la sensibilisation de ces derniers aux missions dévolues au CRD et la prise de décisions quant aux différents choix structurels, fonctionnels et organisationnels à opérer.

Pour une bonne compréhension des parties prenantes de ce projet, nous avons été amené à recourir à une abondante littérature publiée et non publiée, physique et électronique sur le gouvernement, le parlement, la société civile, l'organisation d'un centre documentaire, les NTIC etc.

Enfin, pour opérer des choix sur les matériels, mobiliers, meubles, outils du CRD et les ressources documentaires, nous avons approché des magasins et d'autres espaces commerciaux.

### **0.3. Divisions du rapport**

Mis à part les pages liminaires, l'introduction, la conclusion et les annexes, le présent rapport, qui porte sur les CRD de Lubumbashi (Katanga) et sur celui Bukavu (Sud-Kivu), comprend trois parties :

- Création et mise en place d'un CRD à Bukavu et à Lubumbashi;
- Organisation, fonctionnement et activités d'un CRD ;
- Pérennité du projet CRD.

### **0.4. Annexes au (présent) rapport**

Cinq annexes complètent le rapport :

- Concept et vision du CRD ;
- Quelques web sites d'information général sur la RDC,
- Commande des ouvrages : quelques documents de référence ;
- Déroulement de la mission à Bukavu ;
- Les deux CRD en images.

# 1. Création et mise en place de CRD de Lubumbashi et de Bukavu

Ce chapitre s'étale sur trois points : l'identification des besoins (structurels, thématiques et transversaux) de partenaires DAI en informations nécessaires pour amplifier leurs efforts en Bonne gouvernance, la constitution de l'équipe en charge de la gestion du CRD, les choix de l'équipement matériel et informatique.

## 1.1. *Identification des besoins de partenaires*

La création du CRD comme outil du PBG doit répondre aux besoins des partenaires qui sont en même temps ses potentiels usagers. C'est ce qui justifie les rencontres organisées avec ces derniers, à Lubumbashi et à Bukavu. Outre l'identification des besoins, ces rencontres ont permis de recadrer la collaboration des partenaires au PBG et de se rendre compte du niveau d'organisation des partenaires sur le plan documentaire et archivistique. Les partenaires ont été également sensibilisés sur le fait le fonds documentaire du CRD devait s'accroître avec leur aide, notamment par l'envoi gratuit ou payant de leur production documentaire interne (Rapport, bulletin, etc.).

### 1.1.1. Les rencontres et entretiens de partenaires de Lubumbashi

#### 1.1.1.1. Les séances de travail à Lubumbashi

Sur les cinq OSC partenaires, trois ont été contacté directement, ANAPECO, BSC, BDD. Miroir du peuple (Kolwezi) et Justice et Paix (Likasi) ont été contactés par téléphone et par courriel. Deux OSC suppléantes, CISFA de Lubumbashi et SHALAMO de Likasi. Tous les rencontres directes organisées se sont déroulées dans les Bureaux de DAI, sauf le cas de BDD. Avec ce dernier, les entretiens ont été approfondis, suivis de la visite de leur fonds documentaires classé dans une armoire, au niveau de la salle de formation. Comme le dit Gaël Comhaire, la création des ONG à Lubumbashi est le fait de personnes qualifiées, le plus souvent universitaires. Les domaines d'intervention de leur association sont fréquemment en lien avec les matières qu'ils ont préalablement étudiées et maîtrisées. Mais, cela ne signifie pas pour autant qu'ils disposent des compétences requises en gestion d'ONG

- Le BDD<sup>5</sup>, service technique de l'archidiocèse de Lubumbashi chargé de projets de développement, existe depuis 1971 avec pour mandat d'accompagner les populations dans leurs initiatives de prise en charge. Ses secteurs d'action sont les suivantes : appui à la sécurité alimentaire, à la promotion de la femme, aux initiatives locales de développement et à l'éducation civique. BDD fonctionne dans les bâtiments de l'archidiocèse et développe une série de coopération avec les partenaires internationaux dont Misereor (Allemagne). Ses besoins en documentation concernent surtout le domaine du plaidoyer et la connaissance par le paysans de la loi et du fonctionnement des institutions du pays. Par ailleurs, le BDD produit un bulletin de vulgarisation « Buyantanshi » dont il promet de remettre un exemplaire, à chaque édition, e au CRD.

- ANAPECO (Association Nationale des parents d'Elèves du Congo<sup>6</sup>) est un regroupement des comités de parents organisés au niveau de chaque école. Créée en 1980, cette association a longtemps été l'unique structure existante. Il a fallu attendre le milieu des années 90 pour qu'une structure catholique se crée sur des bases similaires. Aujourd'hui, on trouve sur le terrain d'autres regroupements<sup>7</sup> : l'APEC (Association des Parents d'Elèves Catholiques), l'APEP (Associations des Parents d'Elèves Protestants) et l'APEKI (Association des Parents d'Elèves Kimbanguistes).

L'ANAPECO Katanga fonctionne dans le bâtiment de l'INSS, sur l'avenue Kapenda, Commune de Lubumbashi. Elle n'a donc pas d'infrastructures propres et manque aussi le matériel informatique. Quant aux besoins en documentation, l'ANAPECO Katanga souhaite que le CRD puisse acquérir des ressources dans le domaine de l'éducation et sur le plaidoyer. Elle aimerait aussi avoir un site web et être renforcée en NTIC. Cependant, ANAPECO ne produit un bulletin ni un rapport annuel sur ses activités.

- Bulletin de la Société civile (BSC) est un organe d'information mensuel de la société civile dont la mission est d'informer, de sensibiliser et de conscientiser la population et les dirigeants pour la promotion de la culture démocratique, de la paix et de bonne gouvernance,

---

<sup>5</sup> Pour plus de détail, consulter le site web de BDD : [http://www.racidek.net/bdd/wordpress/?page\\_id=6](http://www.racidek.net/bdd/wordpress/?page_id=6)

<sup>6</sup> Les Membres de l'ANAPECO préfèrent élargir leur association à l'enseignement et universitaire. Il faut vérifier si leurs ont été modifiés dans ce sens. Pour eux, ANAPECO signifie : Association Nationale des parents d'Elèves et Etudiants du Congo).

<sup>7</sup> COMHAIRE, Gaël, Société civile et éducation à Lubumbashi (RDC). Rapport de mission du 23 octobre au 19 novembre 2005, p. 4. [http://www.polesud.ulg.ac.be/site\\_grap/PDFs/productions-grap/RapportMission.pdf](http://www.polesud.ulg.ac.be/site_grap/PDFs/productions-grap/RapportMission.pdf). Web site consulté le 24 mars 2011.

de favorise le dialogue entre les gouvernants et les gouvernés. Le BSC reste un outil de communication au service des membres de la société civile ( ONGD ; ONGH ; Eglises ; Corporation socioprofessionnelles ; associations des femmes ; celles de jeunes comme les Kyros, les Xavériens ; des sociétés savantes, des mouvements syndicaux et des associations socio-culturelles). Sa ligne éditoriale tient compte de la diversité de ses propres membres. Le BSC fait face à beaucoup de problèmes d'ordre matériel qui entravent son bon fonctionnement : le manque du matériel informatique, le faible tirage pour une faible couverture, manque d'infrastructures propres, difficultés organisationnelles, etc. Pour le CRD à mettre en place, M. Nshimba Ngoy de BSC souhaite que soit acquis de la documentation sur la bonne gouvernance, les élections, la démocratie, les textes légaux, le fonction et l'organisation des ONG dans le monde. Il aimerait également être renforcé en NTIC et de disposer d'une version électronique de son bulletin et d'un web site. Le BSC fonctionne à deux endroits : au niveau du bassin de la ville (Commune de Lubumbashi), à côté du Stade Omnisport de Lupopo et dans les installations de CRONG sises à la commune de Kamalondo. Le BSC promet de remettre de remettre, à chaque édition, un exemplaire de son numéro.

- Commission « Justice et Paix », sise au n°7, av. de la Justice, Commune de Likasi, à Likasi, au sein de la Paroisse Ste Thérèse de l'Enfant Jésus. L'ONG de travaille pour la promotion et la défense des droits de l'Homme, de la Justice et de la paix Cette Justice et paix de Kolwezi. Elle mène aussi des plaidoyers auprès des autorités dans les domaines les populations sont lésées. L'ONG a été contactée par courriel et par téléphone. Les besoins exprimés sont relatifs aux domaines de la bonne gouvernance, de la plaidoirie, de la centralisation et du renforcement des capacités de ses propres membres. Cette ONG ne produit pas de bulletin d'information.

- Miroir du peuple (MDP) est une association d'éducation citoyenne à la responsabilité collective et d'appui au développement de la nation. Sise au n° 26, av. des manguiers, Commune de Dilolo, à Kolwezi fait partie de la société civile de Kolwezi. MDP fait également le plaidoyer son cheval de bataille mais se trouve confronter à de nombreuses difficultés qui empêchent son bon fonctionnement : le manque de son propre bâtiment, du matériel informatique, de l'Internet et d'un moyen de locomotion pour les déplacements dans les milieux ruraux. MDP a besoin de la documentation dans la Bonne gouvernance, le plaidoyer, la décentralisation, les élections, le genre. Le MDP souhaiterait également être renforcé en capacité en NTIC. Cette ONG ne produit pas de bulletin d'information.

Quant au gouvernement du Katanga<sup>8</sup>, sur les 10 ministères<sup>9</sup>, nous avons rencontré les représentants de quatre ministères (Santé, Intérieur, Education, Agriculture,) et une ETD, la commune de Katuba. Dans l'administration publique, la gestion documentaire est un véritable défi. Outre le besoin ressenti de ressources dans les matières couvertes par les ministères visités, ces derniers souffrent d'un manque d'organisation minimum des documents. Les bibliothèques ou centres de documentation y font défaut, les archives n'y sont pas classées.

Le Parlement du Katanga, dans sa double mission de vote de lois élaborées et de contrôle des actions du gouvernement, produit essentiellement les édits qui doivent être promulgués par le Gouverneur de Province avant d'être publiés. Lesdits édits n'ont jamais fait l'objet de publication au Journal officiel. A ce stade, les édits ne pourront pas être disponibles au CRD. Ensuite, il faut relever le fait que le parlement n'a aucune structure documentaire et souffre de la gestion de ses propres archives.

- Centre d'Intégration Sociale de la Femme Abandonnée (CISFA), OSC suppléante laïque, existe depuis 2004. Il fonctionne avec 9 personnes dont 3 femmes et 6 hommes et dispose d'un ordinateur en panne. Son domaine d'activité est la femme abandonnée dont il cherche à épanouir et à intégrer sur les plans intellectuel, spirituel et social. Selon sa présidente, Mme Mireille Kilufya, CISFA n'a pas une documentation propre à elle. Elle souhaite que le CRD intègre les ouvrages relatifs à l'alphabétisation, à l'apprentissage de métiers (machine à coudre, outillage de la couture (ou de la coupe), les ouvrages dans le domaine de l'agriculture, etc. Cette organisation n'a pas de site web et ne dispose pas de politique en matière de visibilité de ses actions.

- ASIBOG<sup>10</sup> (Association d'intégrité et de Bonne Gouvernance) est une OSC suppléante laïque opérant à Kolwezi, sous-logée par CJP, au n°307, Av. de l'Eglise, Quartier commercial. Créée en 2006, son secteur d'activité couvre le district rural de Kolwezi. Elle travaille sur l'adduction de l'eau potable à Luilu et plaide pour la réhabilitation de poste de police.

---

<sup>8</sup> <http://www.katanga.cd> : visité le 24 mars 2011.

<sup>9</sup> Près le Gouverneur ; Intérieur ; Infrastructures ; Finances ; Budget, Plan, Industries et PME ; Mines ; Santé ; Agripel, Sports, Education.

<sup>10</sup> Le domaine d'activité de cette OSC n'est pas du tout clair. Il change d'un document à l'autre. Selon les dernières informations nous transmises, ASIBOG opère la réalisation des oeuvres sociales (adduction de l'eau potable, création de poste de police pour améliorer la sécurité des populations. Lors de la sélection des OSC en mars 2010 par DAI, le but de l'organisation était le plaidoyer pour la transparence, le contrôle et la sanction. Ici son domaine d'action est la politique, les droits de l'homme et la cohabitation pacifique entre les communautés au Katanga. Ensuite, l'OSC entretient de confusion sur son adresse : tantôt celle-ci est au 2390, av. L.-D. KAbila, Commune de Dilala), tantôt es elle est signalée à au n°307, av. de l'Eglise, Quartier Commercial.

Quant aux besoins en documentation, le Président de l'ASIBOG déclare n'avoir pas un fonds documentaire pour l'association. Pour le CRD, il souhaite y trouver des ouvrages sur la violence sexuelle, le budget, le plaidoyer, les édits (parlement), l'eau, la santé, les marchés publics. ASIBOG a besoin de deux ordinateurs fixes, un appareil photo numérique, une caméra et onze dictaphones.

- Shamba la Umoja (SHALAMO) est une OSC suppléante laïque située à Likasi dont le but est d'accompagner la population par la vulgarisation agricole, l'animation rurale et la formation (éducation civique). SHALAMO se bat aussi pour la sécurité alimentaire. Il fournit des intrants agricoles aux payants et offre son appui aux agriculteurs dans leurs efforts de mécanisation agricoles. Sur le plan documentaire, il s'intéresse aux ouvrages relevant de son secteur (agricole), de domaine de plaidoyer, etc. Cette OSC ne produit de bulletin et ne dispose pas d'un outil de communication fiable comme le web site.

#### 1.1.1.2. Les séances de travail à Bukavu (Sud-Kivu)

Quatre OSC partenaires sur les cinq ont été visitées dans leur lieu de travail natif : (CEDAC<sup>11</sup>, AFEJUCO, Centre OLAME, RIO) ; deux OSC suppléantes (CAPSA et APIDE) ; deux ETD (Commune de Kadutu et la mairie de Bukavu) ont été visitées ; le parlement et trois ministères (Education, Santé, Agriculture) ont aussi visités.

#### *Les OSC du Sud-Kivu*

- Le CEDAC, issu de la restructuration du GEAPO (Groupe d'Etudes et d'Actions Politiques) est créé le 6 juin 1994. C'est une association de défense des droits humains et membre de la société civile du Sud-Kivu. Au fil du temps, le CEDAC a accumulé de l'expérience et de l'expertise dans son domaine d'activité liée aux études, à l'organisation d'un centre de documentation et à l'animation civique. Cette association laïque fonctionne dans son propre bâtiment au n°6, avenue Kindu, Commune d'Ibanda et entretient des relations de coopération avec des ONG internationales. Elle met plus l'accent sur ses études et les activités d'animation civique, en négligeant la gestion de sa documentation. Outre le fait que le CADAC ne dispose pas d'un outil de recherche fiable ni d'une banque de données de ses ressources documentaires, ses ouvrages et périodiques sont empilés, les uns sur les autres,

---

<sup>11</sup> CEDAC : Centre d'Etudes, de Documentation et d'Animation Civique.

rendant impossible toute recherche d'information. Ensuite, le CEDAC ne dispose pas d'un site web et de politique de communication fiable pour faire connaître ses produits et réalisations.

- L'AFEJUCO<sup>12</sup> - dont le siège est situé au n°6 de l'avenue Kasongo, bâtiment CIMS, Commune d'Ibanda – a été créée en 1985. Membre de plusieurs organisations, l'AFEJUCO a comme domaine d'activité la défense de droits de la femme par les conférences, les émissions radiophoniques, colloque et séminaires. L'association évolue dans un bâtiment loué et entretient une documentation d'une cinquantaine d'ouvrages et fascicules de périodiques. Pour s'informer, les membres de l'association recourent à l'Internet, en consultant notamment le moteur de recherche. Ses membres ont exprimé le besoin de se former en recherche documentaire pour profiter pleinement du CRD dont il sollicite l'accompagnement dans l'organisation de sa documentation.

- RIO<sup>13</sup> est une organisation de l'Eglise protestante du Sud Kivu dont la mission est de promouvoir la culture de la paix. Situé au 24b, av. du Lac II, Labotte, Bukavu, RIO<sup>14</sup> évolue dans les infrastructures de l'Eglise du Christ au Congo (ECC). Elle dispose d'une bibliothèque contenant plus ou moins 2123 ouvrages dont la gestion est manuelle. La bibliothèque ne dispose ni d'un catalogue électronique ni d'un fichier manuel fiable des ouvrages, alors que le réseau a même créé un site web. Le responsable de la bibliothèque de RIO a participé à plusieurs formations relatives à la gestion électronique de documents mais n'a pas su informatiser sa bibliothèque. Il a demandé au CRD de l'accompagner dans l'informatisation de sa bibliothèque et la visibilité de ses activités. Il faut signaler, au passage, que la séance de travail organisée avec RIO le 23 mars 2011 est la plus importante de toutes. Elle a regroupé 14 membres de RIO dont une dame missionnaire occidentale qui a participé activement aux échanges sur l'identification des besoins du réseau.

- Le Centre OLAME<sup>15</sup>, qui a son siège à Bukavu (Sud-Kivu – République Démocratique du Congo), est l'un des secteurs du Bureau Diocésain de Développement. Il a pour mission d'assurer la coordination de toutes les activités et initiatives féminines au niveau de l'Archidiocèse de Bukavu. Il est opérationnel dans les paroisses de l'archidiocèse de Bukavu,

---

<sup>12</sup> AFEJUCO : Association des Femmes Juristes Congolaises

<sup>13</sup> RIO : Réseau d'Innovation Organisationnelle

<sup>14</sup> <http://www.riobukavu.org> : Site visité le 24 mars 2011.

<sup>15</sup> <http://www.olame.org> : Site web visité le 24 mars 2011.

disséminées dans les communes et territoires du Sud-Kivu suivants: ville de Bukavu, Walungu, Kabare, Kalehe, Idjwi. Dans le cadre du projet de sensibilisation préventive de lutte contre les violences sexuelles, projet financé par Catholic Relief Services (CRS) dans son programme AXxes/SGBV; le Centre Olame intervient également dans les territoires de Fizi, Uvira, Mwenga et Shabunda.

Le Centre OLAME est à pied d'oeuvre dans l'Archidiocèse de Bukavu depuis 1959. Tout au long de son existence, le Centre OLAME s'est investi dans la promotion de la femme et de la famille de l'Archidiocèse de Bukavu. OLAME évolue dans les infrastructures de l'Archidiocèse de Bukavu et entretient des relations de coopération avec plusieurs organisations et institutions internationales. Les besoins exprimés portent sur l'accompagnement dans l'organisation de la bibliothèque et de la documentation du Centre. Les membres ont également émis les vœux de disposer d'une base de données des organisations<sup>16</sup> opérant dans le Sud-Kivu. Ils ont également demandé à DAI d'élargir la thématique régionale (Santé) à d'autres telles que l'agriculture, l'éducation, le genre sur lesquels le Centre OLAME travaille particulièrement.

- CAPSA<sup>17</sup> est une OSC suppléante identifiée pour remplacer éventuellement l'AFEM (Association des Femmes de Médias) accusée d'inactivité et d'absentéisme caractérisé aux activités organisées par DAI dans le cadre du PBG. Le domaine d'activité de CAPSA est la santé des peuples autochtones (les pygmées). Les besoins exprimés couvrent le domaine de la plaidoirie en faveur des pygmées dont la province de Sud Kivu vient de voter un budget pour leur intégration. CAPSA souhaite aussi être formé en NTIC et à l'utilisation de l'Internet.

- APIDE, OSC suppléante, existe depuis 1991 à Bukavu et fonctionne dans son propre bâtiment au N°3/2, avenue Tanganyika, commune d'Ibanda, Ville de Bukavu. Laïque, APIDE dispose aussi d'une station de radio et de télévision. Le domaine d'activité d'APIDE est l'appui – conseil aux organisations de développement et aux structures de base, notamment le soutien au paysan en territoire de Mwenga sur l'auto-prise en charge. Elle aborde le développement dans ses différents angles : Santé communautaire, Genre et violence, renforcement de capacités et réhabilitation des routes de desserte agricole. Les besoins en

<sup>16</sup> OCHA (Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies en RDC : <http://www.rdc-humanitaire.net/>) a déjà réalisé une telle base de données disponible sur son web site et format papier.

<sup>17</sup> CAPSA : Centre d'Appui à la Promotion de la Santé

documentation exprimés par APIDE couvrent les domaines susmentionnés, spécialement les ouvrages sur la bonne gouvernance, sur le management des ONGD, sur les NTIC, sur l'éducation à la démocratie et la participation citoyenne.

### *Le gouvernement du Sud-Kivu*

Pour ce qui concerne le Gouvernement provincial du Sud-Kivu, trois ministères ont été visités: Education, Santé, Agriculture. Comme au Katanga, les ministères contactés saluent le projet de création du CRD dont ils reconnaissent l'utilité. Ces ministères ont exprimés les besoins immenses en documentation et en archivage. La gestion des documents dans chaque ministère est un défi entier à relever. En l'absence de toute politique dans ce domaine, les documents se perdent d'une porte à l'autre. Les ministères comme le gouvernorat ne disposent pas d'une bibliothèque ni d'un centre de documentation.

### *Les ETD*

La commune de Kadutu et la Mairie de Bukavu ont été aussi visitées. Ici, les besoins en documentation et en archivage ont été exprimés. La Commune, par la voix du Bourgmestre adjoint, reconnaît sa responsabilité de créer des bibliothèques publiques pour sa population et son personnel. Sans aucune politique dans la gestion de document, la Commune fonctionne manuellement et fait face à une masse importante des documents dont le classement est peu fiable et dérisoire. La commune a exprimé les besoins de disposer d'un site web, d'une connexion Internet, de la formation (renforcement de capacités) de ses agents.

Le Maire de la ville de Bukavu, tout en saluant l'ouverture du CRD, a déploré la routine des chefs de bureaux qui sont moins créatifs et moins techniques. Pour le Maire, la formation de chefs de bureau est une priorité. Selon lui, la Mairie de Bukavu devrait être un hôtel de ville visité par des milliers de jeunes et des enfants notamment. Que viendront-ils suivre ici, si nous n'avons pas de centres de documentation, salle d'exposition des oeuvres, par exemple ? s'interroge le Maire qui a formulé une demande à DAI, de manière particulière, celle de lui installer une connexion Internet dans son bureau. Il a aussi exprimé le besoin en documentation de vulgarisation sur la démocratie, les élections et la constitution.

### *Le parlement du Sud-Kivu*

Le Parlement du Sud-Kivu est l'un des plus efficaces de la RD Congo dans sa mission de contrôle du gouvernement et d'élaboration des lois. Pour la même législature, elle a fait partir deux Gouvernements. Composé de 36 députés et 174 agents administratifs, le parlement du Sud Kivu fait face à des besoins immenses dans le domaine de l'information et de la documentation dont les édits<sup>18</sup>, faute de n'avoir jamais été publiés au Journal officiel, ne peuvent être accessibles au public. Ensuite, nous avons relevé de problèmes d'ordre technique. Il s'agit notamment de la méconnaissance par les agents du maniement (utilisation) du matériel informatique mis à sa disposition. A titre d'exemple, le Scanner HP scanjet 7650 – reçu en don par le parlement - n'est pas utilisé dans la plénitude de ses fonctionnalités à la suite d'une mauvaise installation.

### Visites auprès de l'OMS<sup>19</sup> et de OCHA

Dans le prolongement de la politique d'acquisition des documents, nous avons rendu visite à deux organisations internationales pour leur demander si elles peuvent accepter d'envoyer au CRD les rapports et publications portant sur leurs activités. L'antenne de l'OMS Sud-Kivu reçoit régulièrement de la documentation de l'OMS Suisse par le canal d'une organisation (Conseil National des ONG de la Santé) ayant comme point focal M. Denis Robert Kingombe. Ce dernier détient la clé d'accès aux ressources électroniques de l'OMS au travers de son projet Hinari<sup>20</sup>.

Pour sa part, OCHA<sup>21</sup> a salué notre démarche. Le CRD a été inscrit dans le mailing list de OCHA qui nous enverra régulièrement ses rapports mensuels et hebdomadaires. Cette documentation est également téléchargeable sur le site web de OCHA qui nous a également une documentation physique et virtuelle (Cartes Sud-Kivu, Principes humanitaires, Qui fait Quoi Où, Rapports hebdomadaires et mensuels).

---

<sup>18</sup> Bureau de l'Assemblée Provinciale du Sud-Kivu (2009), Règlement intérieur. Bukavu. P.40.

<sup>19</sup> OMS : Organisation Mondiale de la Santé : <http://www.who.int/fr/index.html>

<sup>20</sup> <http://www.who.int/hinari/fr/index.html> : site web visité le 24 mars 2011.

<sup>21</sup> OCHA (Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies en RDC) : <http://www.rdc-humanitaire.net/> : Site web visité le 25 mars 2011.

*Conclusion partielle sur l'identification des besoins dans les deux provinces*

Les résultats des entretiens et enquêtes font état de trois catégories de besoins : les besoins structurels liés au champs d'activité de chaque partenaire, les besoins thématiques liés aux trois thématiques de DAI (Education, Agriculture et Santé) et les besoins transversaux qui sont connexes (ou supplémentaires) aux deux premières catégories. En ce qui concerne les besoins transversaux, il faut dire que DAI s'intéresse, en dehors de ses propres thématiques, aux questions d'intérêt général telles que le genre, la lutte contre la corruption, les droits humains et la séparation constitutionnelle de la justice et du pouvoir. Il faut y ajouter les compétences minimales dans l'usage des NTIC (ordinateur, téléphone, multimédia, bases de données et les compétences en recherche documentaire.

Provinces concernées		Besoins structurels	Besoins thématiques	Besoins transversaux
Katanga	OSC	Développement intégré, Plaidoirie, Genre, artisanat, apprentissage organisationnel, Droits de l'homme, Accompagnement,	Education (Santé et Agriculture)	Genre, Corruption, droits humains, Justice, pouvoir, Démocratie, Décentralisation Compétences documentaires et en NTIC
	Parlement prov.	Elaboration et vote de lois, contrôle du gouvernement, gestion administration		
	Gouvernement	Couverture ministérielle		
Sud-Kivu	OSC		Santé (Agriculture et Education)	
	Parlement	Elaboration et vote de lois, contrôle du gouvernement, gestion administration		
	Gouvernement	Couverture ministérielle		

D'une manière générale, tous les partenaires font état des problèmes dans la gestion de leurs documents, dans l'accès à l'information et dans le maniement (utilisation) de NTIC. D'où, la mission (accès à l'information, à la documentation, conseil et orientation et audiences publiques) assignée au CRD garde tout son sens. Cependant, l'utilité pratique du CRD varie d'un partenaire à l'autre, pour de raisons de distance et de capacité de la salle du CRD. Certains partenaires (Centre OLAME) disposent de l'Internet et de la documentation. Il en est de même des ministres dont l'accès à l'Internet est domicilié.

## **1.2. Constitution de l'équipe en charge de la gestion de CRD**

Il faut noter que le personnel de CRD est le même que celui de DAI. Pour devoir fonctionner, les deux CRD (Lubumbashi et Bukavu) auront besoin, chacun, d'un comité composé :

- d'un responsable, en l'occurrence le Conseiller en Gouvernance (SG)
- d'un chargé du service d'Accueil et abonnement : cette fonction sera exercée par la personne en charge de l'IT DAI
- d'un chargé des acquisitions des ressources documentaires : cette fonction sera assurée par le chargé de la Logistique DAI
- d'un chargé des catalogage, classification et indexation : la fonction sera exercée par l'IT.
- d'un chargé de formation, conseil et orientation des usagers : fonction confiée et exercée à la personne en charge de « Capacity Building » ;
- d'un chargé des questions techniques et informatiques : la fonction est confiée à l'IT
- d'un chargé de Développement et projet : la fonction est confiée au Spécialiste du Secteur Santé (Bukavu) et Secteur Education (Lubumbashi)
- d'un personnel d'entretien et propreté : fonction confiée au personnel d'entretien DAI.

## **1.3. Equipement matériel et informatique de CRD**

Dans la politique de la haute hiérarchie DAI, le CRD fonctionne à coté des activités du prjet dont il est la vitrine de sa politique. A Lubumbashi comme à Bukavu, un local a été réservé pour accueillir les activités du centre. A Bukavu, c'est un local de 9,40 m/6,90 comprenant ce qui suit :

- 50 chaises en plastiques ;
- 6 tables dont 3 de 2m/75 cm ; 2 de 2m/1m, 1 de 1,20m/1m.

- 6 étagères dont 4 de 2,80m/40cm/1m ; 2 de 2m/40cm/1,20m
- 10 ordinateurs<sup>22</sup> de bureau ;
- 1 table pour servir de bureau d'accueil ;

Jusque à la fin de notre mission à Bukavu, la salle n'était pas encore prête. Beaucoup de travaux restaient encore à faire : le câblage, l'installation des ordinateurs, les différentes dispositions des matériels dans la salle qui manque du système d'aération. Le CRD est accessible par deux portes, dont l'une sert d'entrée et l'autre (derrière) sert pour accéder aux toilettes dont l'usage nécessite quelques travaux de réfection. Il faudra également y prévoir un lavabo permettre aux personnes qui les fréquentent de nettoyer les mains. Sinon, nous assisterons à des problèmes de santé publique occasionnés par la transmission des maladies par des mains sales.

A Lubumbashi, le local du CRD est installé dans l'ancienne salle de réunion de DAI. Ceci pour dire que le CRD en a hérité quelques matériels et mobiliers :

- les tables de réunion et celles du parc informatique ;
- les chaises en bois
- le système d'aération
- Un parc informatique de 10 ordinateurs
- Une photocopieuse multifonctionnelle

La commande des mobiliers du CRD pourrait se faire à la Cité de Jeunes (Pères Salésiens), chez Elitex (av. Kigoma, Q. Industriel, Commune de Kampemba ; et dans les magasins de la place.

Une toilette réservée aux usagers est située à l'annexe du bâtiment principal. Son usage effectif nécessite quelques travaux de réfection. Il faudra également y prévoir un lavabo permettre aux personnes qui les fréquentent de nettoyer les mains.

Dans les deux CRD, les présentoirs (pour les périodiques) sont nécessaires. Les fonds documentaire est à constituer progressivement. Cependant, le fonds de base est constitué d'un

---

<sup>22</sup> Le parc informatique comprend outre l'ordinateur (onduleur et stabilisateur), une photocopieuse et un scanner.

petit nombre des ouvrages (périodiques reçus des partenaires des séances d'identification des besoins et l'ensemble des propres rapports DAI (modules de formation notamment). Les commandes des ouvrages se feront progressivement en fonction des besoins de partenaires, de besoins de DAI et de besoins de formation. Les modes d'accroissement seront : achat, don, legs ou acquisition des ressources documentaires gratuites disponibles sur internet. Sur le plan programmes informatiques, il a été conseillé au CRD de faire usage des logiciels libres : le système d'exploitation Ubuntu, avec tout le package des applications Open Office.

## **2.0. Organisation, fonctionnement et activités du CRD**

### 2.1. Introduction

Ce chapitre se structure autour de trois points : les missions dévolues à CRD en rapport avec les objectifs de bonne gouvernance, l'organisation et le fonctionnement au quotidien d'un CRD et les stratégies (plan d'activités) d'animation d'un CRD.

### ***2.2. Missions dévolues au CRD***

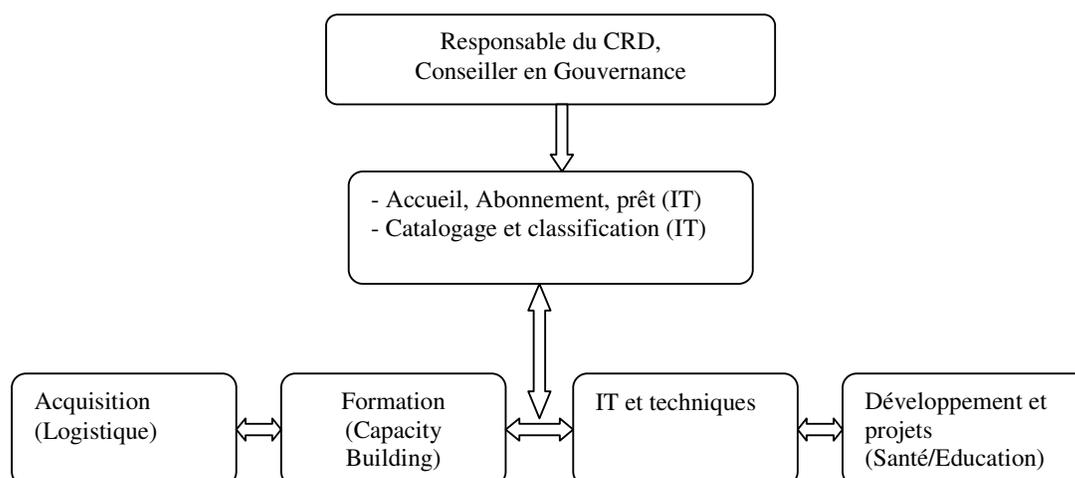
Les missions dévolues au CRD par DAI dans le cadre de ce projet sont détaillées dans l'annexe 5.2. de ce rapport. Elles se résument ces termes de services offerts au public cible :

- Accès aux ressources documentaires appropriées et de qualité (format papier et électronique) ;
- Accès à l'Internet (filaire et sans fil) ;
- Augmentation de capacités et formation à la recherche de l'information (sur Internet, dans une base de données, sur un moteur de recherche ou avec l'aide des fichiers manuels par sujet ou par auteur selon le cas)
- Conseils et assistance sur les matières liées aux thématiques couvertes par DAI ;
- Une salle de conférence pour des rencontres, de discussions, de débats ou des audiences sur des thèmes et sujets directement couverts par DAI.

Bref, le triple objectif d'un CRD est de - faire émerger, par la formation, un besoin d'information adéquate, - de développer les capacités individuelles (bons réflexes) à trouver, à évaluer et à exploiter l'information, - harmoniser les rapports entre les trois acteurs (instances ou partenaires) au bien de la communauté par des rencontres et des échanges.

### 2.3. Organisation et fonctionnement du CRD

L'organigramme du CRD reprend les fonctions (bibliothéconomiques) exposées au point 1.2. Certaines de ces fonctions ont été fusionnées, étant exercées par une même personne. C'est le cas du service d'accueil et de prêt et de la fonction de catalogage et classification confiés à la personne en charge de l'IT au sein de DAI. L'ITI s'occupera aussi de tout ce qui touche aux aspects techniques du CRD. Nous avons également opéré quelques adaptations : les acquisitions des documents et la logistique sont confiées à la personne en charge de la logistique DAI. Par contre, dans les deux cas (Lubumbashi et Bukavu), le développement et projet sont confiés à la personne en charge de la thématique respective, Santé pour Bukavu et Education pour Lubumbashi.



Organigramme DAI, mars 2011

### 2.4. Equipement, matériel et outils

Le matériel du CRD se compose d'immeuble, de mobiliers et des ressources documentaires. Dans les deux provinces, une salle a été attribuée au CRD pourvues des armoires (Lubumbashi) ou Etagères (Bukavu) pour accueillir les ressources documentaires, des tables et chaises, d'un bureau pour le service d'accueillir. Chaque CRD a reçu 10 ordinateurs<sup>23</sup> connectés à l'Internet et destinés au public. La connexion à l'Internet par fil est complétée par la connexion sans fil.

<sup>23</sup> Le parc informatique comprend outre l'ordinateur (onduleur et stabilisateur), une photocopieuse et un scanner.

Chaque CRD a démarré avec un petit nombre des ouvrages et l'ensemble de ses propres rapports (modules de formation notamment). Quelques OSC ont donné symboliquement certaines de leurs publications. Les commandes des ouvrages se feront progressivement en fonction des besoins de partenaires, de DAI et de formation. Le CRD compte accroître son fonds documentaire par achat, par don, par legs ou l'acquisition des ressources documentaires gratuites disponibles sur internet. Il est aussi doté d'un règlement d'ordre intérieur et d'une charte de bonne conduite.

Sur le plan informatique, il a été conseillé au CRD l'usage des logiciels libres : le système d'exploitation Ubuntu, avec tout le package des applications Open Office.

## **2.5. Activités et animation du CRD**

### **2.5.1. Activités**

L'activité d'acquisition est traitée dans le paragraphe suivant. Les autres activités sont le catalogage et la classification des ressources acquises et mises à disposition du public. Les dites ressources seront gérées à l'aide d'un logiciel de gestion documentaire. Pour le CRD, le PMB<sup>24</sup> a été proposé, étant libre et facile d'installation. Il faudra le placer sur un nom de domaine acquis dans ce sens. Par souci de la durabilité du projet, nous proposons le nom de domaine suivant différent du nom de domaine de DAI (<http://www.dai.com>) pour l'ensemble des CRD (<http://www.crd.org>) sur lequel chaque CRD dispose d'un espace (<http://www.crd.org/katanga/>, <http://www.crd.org/sudkivu/>, <http://www.crd.org/maniema/>, <http://www.crd.org/bandundu/>, <http://www.crd.org/kinshasa/>). Ce nom pourrait être acheté sur le site ONE (<http://www.one.com>) et coûte moins de USD 100 pour une location d'une année.

L'accueil, la mise à disposition des ressources (prêt local ou à domicile) et l'orientation sont des activités quotidiennes d'un CRD. Elles requièrent la disponibilité, la patience et l'écoute. Elles se font dans le respect du texte réglementaire du CRD.

Ensuite, il y a des activités d'ordre technique, informatique et logistique. Une dernière activité concerne l'accompagnement des usagers dans la formulation des projets de développement de leur organisation respective. L'attention est attirée sur le fait qu'il ne s'agit pas, pour le CRD, d'interférer dans la gestion des organisations, mais de se limiter à son rôle de conseil.

---

<sup>24</sup> Le logiciel PMB est disponible : <http://www.sigb.net>

## 2.5.2. Animation

Chaque CRD procède à une programmation trimestrielle des activités<sup>25</sup> de formation, d'étude, de concertation et d'animation. En effet, les bâtiments, les mobiliers, les outils (catalogue, fichier auteur et matière ne suffisent pour faire un CRD. Il faut du personnel. La valeur ajoutée se situe dans la relation entre les usagers et les services proposés par la médiation du personnel. Celui-ci doit avoir deux qualités (la technicité et la créativité), respecter et faire respecter le cadre juridique (règlement et charte de bon usage du CRD). Ces qualités sont à la base de l'animation d'un CRD.

Les actions d'animation visent deux objectifs : la valorisation des collections (ou des services offerts) et la fidélisation (ou l'accroissement) du public cible. Ces animations peuvent se présenter sous forme didactique (exposition des ouvrages ou une conférence sur un thème donné). D'autres animations se font sous le modèle de la pédagogie active, participative et non directives. C'est le cas des ateliers, de concours, des jeux, etc. qui favorisent l'expression individuelle ou collective des partenaires sur des sujets précis de l'heure. Pour mener une bonne politique d'animation d'un CRD, il est important de garder à l'esprit ces différents modes d'appropriation possibles : les partenaires s'imprégneront de la pertinence d'un sujet (rédaction des textes législatifs, plaidoirie pour les OSC ou gestion des archives administratives pour le gouvernement) lors d'une audience publique l'un des sujets est soulevé et traité dans ses détails et les implications qu'il suscitent. Le CRD devra s'appuyer sur les NTIC pour former les usagers à l'autonomie et à l'esprit critique dans le jugement et le tri de l'information pertinente. Il pourra faire usage, en fonction des circonstances et de besoins exprimés par les partenaires aux modes d'animation suivants :

- Exposition et présentation des ouvrages ;
- Conférence (débat) sur des thèmes choisis avec soin en fonction de leur pertinence ;
- Séances de ciné-débat ;
- Séances de Visio-conférences où les partenaires des régions thématiques différentes échangent ou discutent entre eux ;
- Productions groupes socio-culturelles ou folkloriques ;
- Ateliers ;

---

<sup>25</sup> Cfr l'annexe 5.6. relative à la programmation trimestrielle des activités pour la période d'avril à juin 2011.

- Journées porte ouvertes ;
- Etc.

## **2.6. Acquisition<sup>26</sup> des ressources pour le CRD**

L'identification et l'acquisition des ressources documentaires des usagers est l'une des activités prioritaires d'un CRD. Cette activité recourt à deux démarches complémentaires :

### 2.6.1. La démarche gratuite

Elle concerne tous les rapports et productions des partenaires de DAI (moyennant quelque fois les frais de photocopies) et de DAI lui-même. Il faut y ajouter des nombreuses ressources électroniques disponibles sur internet. Les ressources électroniques seront renseignées par catégories dans le CRD et sur son site web. Elles feront l'objet d'une formation au profit des usagers du CRD.

Les ressources électroniques et « papier » gratuites et les logiciels « open sources » restent deux alternatives intéressantes pour les CRD susceptibles d'améliorer l'offre documentaire et les services connexes dont notamment la formation des usagers. Il faut donc avoir la maîtrise de l'outil informatique pour en tirer amplement profit. Commençons par les ressources documentaires papier. Il existe de nombreux projets qui offrent l'opportunité d'en acquérir sans frais, tout en prenant en charge les frais de transport. On peut citer quelques exemples des projets en cours :

- ADIFLOR<sup>27</sup> (Association pour la Diffusion Internationale Francophone de Livres, Ouvrages et Revues) ;
- le CTA<sup>28</sup> (Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale),
- SPORE<sup>29</sup> ; ,
- Jouvence<sup>30</sup> Editions, spécialisée dans les ouvrages scolaires, etc.

---

<sup>26</sup> Ce point est extrait de ma thèse de doctorat : Narcisse KALENGA NUMBI (2009), Méthodologie de recherche documentaire : un cours en ligne comme espace d'articulation Information - Formation et d'apprentissage à l'autonomie dans les universités du Sud, Bruxelles : Université Libre de Bruxelles, pp. 182-187. <http://theses.ulb.ac.be/ETD-db/collection/available/ULBetd-02032009-171254/>

<sup>27</sup> <http://www.adiflor.org/fra6.html>

<sup>28</sup> <http://www.cta.int/about/orderpubfr.htm>

<sup>29</sup> <http://spore.cta.int/>

<sup>30</sup> <http://www.editions-jouvence.com/fr/dondulivre/nouvellesdufront.cfm>

Quant aux ressources format « électronique », on peut citer les initiatives suivantes :

- Le projet TEEAL<sup>31</sup> (The Essential Electronic Agricultural Library) a été créé en 1999 par Cornell University, grâce au soutien de la Fondation Rockefeller<sup>32</sup>.
- Le projet HINARI<sup>33</sup> (Health InterNetwork Research Access to Research Initiative) est une initiative de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). Lancé en 2002, il fournit gratuitement ou à bas prix des accès à des revues et des bases de données essentielles en médecine, santé et autres biosciences.
- Agora<sup>34</sup> (Access to Global Online Research in Agriculture) a été lancé par la FAO<sup>35</sup> (Food and Agriculture Organisation) en octobre 2003.
- AORE<sup>36</sup> (Online Access to Research on Environment) se concentre sur l'environnement et a été créé en octobre 2006 sous la tutelle du programme des Nations-Unies sur l'environnement.
- JSTOR<sup>37</sup> (Journal Storage) a été lancé en 1995 par trois universités anglo-saxonnes qui ont mis en commun leurs collections pour créer la première bibliothèque universitaire virtuelle de périodiques académiques en ligne. Le consortium JSTOR<sup>38</sup> numérise les archives d'une sélection de 117 revues grâce à des financements provenant de fondation (Fondation Andre W. Mellon<sup>39</sup>), les indexe et les met à la disposition de ses abonnés. Depuis 2008, JSTOR a signé un contrat de travailler avec ALUKA<sup>40</sup> pour intégrer les ressources électroniques produites et provenant de l'Afrique.
- La CUD<sup>41</sup> (Commission universitaire de développement) avec comme domaines couverts : agriculture, éducation, bibliothéconomie, économie, chimie, informatique, médecine, psychologie, sciences exactes, sociologie et technologie).
- Le projet « ArXiv<sup>42</sup> » a été créé en 1991 à l'initiative de Paul Grinspard, physicien à Alamos aux USA dans le domaine des archives ouvertes.
- BioMed<sup>43</sup> Central,

---

<sup>31</sup> [www.teeal.org](http://www.teeal.org)

<sup>32</sup> <http://www.rockfound.org/>

<sup>33</sup> <http://www.who.int/hinari/en/>

<sup>34</sup> <http://www.aginternetwork.org/fr/index.jsp>

<sup>35</sup> <http://www.fao.org/>

<sup>36</sup> <http://www.oaresciences.org/en/>

<sup>37</sup> <http://www.jstor.org/>

<sup>38</sup> Cyrot-Mele, Florence (2000), « JSTOR – Journal Storage » in BBF 45/4.

<sup>39</sup> <http://www.mellon.org/>

<sup>40</sup> <http://www.aluka.org/?cookieSet=1>

<sup>41</sup> <http://www.bib.fsagx.ac.be/cud/resource/>

<sup>42</sup> <http://arxiv.org/>

- CDS<sup>44</sup> (CERN Documents Server),
- Cogprints<sup>45</sup>,
- DOAJ<sup>46</sup> (Directory of Open Access Journals),
- E-Lis<sup>47</sup> (Archives ouvertes d'articles scientifiques et techniques),
- Oaister,
- PubMed<sup>48</sup> Central,
- Repec<sup>49</sup> (REsearch Papers in Economics),
- SciELO<sup>50</sup> (Scientific Electronic Library Online)
- Catalogue Lokombe<sup>51</sup>, œuvre d'ATOL
- Les publications numériques du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI<sup>52</sup>).
- Le projet « Canal-U<sup>53</sup> » lancé en 2000, qui met à la disposition des universités une vidéothèque numérique pour servir de ressources audiovisuelles dans les différentes disciplines scientifiques.
- Le ITOCA<sup>54</sup> dont les actions sont peu vulgarisées. En effet l'usage de ces ressources reste l'apanage des pays anglophones. La langue anglaise se dresse comme un obstacle qu'il faut impérativement lever.
- L'Université Sokoine d'Agriculture (SUA<sup>55</sup>) en Tanzanie, qui a intégré les ressources électroniques gratuites dans son offre documentaire, se félicite aujourd'hui de constater des améliorations indéniables. Ces ressources sont renseignées sur le catalogue<sup>56</sup> de sa bibliothèque.

Par ailleurs, des nombreux logiciels libres sont mis à la disposition du public dans les divers domaines :

---

<sup>43</sup> <http://www.biomedcentral.com/>

<sup>44</sup> <http://cdsweb.cern.ch/>

<sup>45</sup> <http://cogprints.org/>

<sup>46</sup> <http://www.doaj.org/>

<sup>47</sup> <http://eprints.rclis.org/>

<sup>48</sup> <http://www.pubmedcentral.nih.gov/>

<sup>49</sup> <http://repec.org/>

<sup>50</sup> <http://www.scielo.org/php/index.php?lang=en>

<sup>51</sup> [http://www.atol.be/bib/opac\\_css/](http://www.atol.be/bib/opac_css/)

<sup>52</sup> [http://www.crdi.ca/fr/ev-1-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.crdi.ca/fr/ev-1-201-1-DO_TOPIC.html)

<sup>53</sup> <http://www.canal-u.fr>

<sup>54</sup> <http://www.itoca.org/>

<sup>55</sup> <http://www.suanet.ac.tz/>

<sup>56</sup> <http://www.suanet.ac.tz/lib/FreeE-resources.html>

- PMB<sup>57</sup>, Koha<sup>58</sup>, Winisis<sup>59</sup> qui comptent parmi les logiciels de gestion documentaires les plus utilisés en Afrique francophone.
- Dans la création des sites, de nombreux logiciels sont également disponibles : NVU<sup>60</sup>, WordPress<sup>61</sup>, etc..
- Pour la création et la manipulation de l'image, on peut citer GIMP<sup>62</sup>, dont la souplesse et la fiabilité sont indiscutables.

Quant au système d'exploitation et applications, UBUNTU<sup>63</sup> et openoffice<sup>64</sup> constituent une alternative intéressante pour les universités africaines. Ubuntu est une distribution GNU/Linux. Il s'adresse aux particuliers et aux professionnels. Openoffice est à la fois un produit et un projet « open source » lancé au mois d'octobre en 2000. Il comprend une suite de programmes destinés au traitement des textes, au calcul, au dessin, à la présentation et à la création des bases de données. La Liste des logiciels est loin d'être exhaustive.

#### 2.6.2. La démarche payante

Elle concerne les ressources format papier et format électronique. Les ouvrages format papier seront achetés par besoin (de partenaires ou de formation par exemple) pour éviter d'acheter les ouvrages qui décorent les rayons mais qui ne servent presque pas. Sauf les ouvrages de référence comme les dictionnaires et les encyclopédies. Nous conseillons d'effectuer des recherches pour l'identification des ouvrages à acheter auprès des libraires suivants :

- Amazone : <http://www.amazon.fr/>
- Tropismes : <http://www.tropismes.com/>
- Dawson France : <http://www.dawsonenter.fr> : le login et le mot de passe sont nécessaires. Sinon écrire à Catherine GALLIOT, responsable de Marché Dawson France, (3, rue Galvani, 91745, Massy Cedex, 01.69.19.21.53 Mobile : 06.30.14.19.93, courriel : [catherine.galliot@dawson.fr](mailto:catherine.galliot@dawson.fr)).

Il existe à Bukavu la Maison Artistique Sim qui vend des livres de toutes disciplines. Celle maison est située au n°176, av. P.E. Lumumba, non loin du Bureau de DAI Bukavu. Les

---

<sup>57</sup> <http://www.sigb.net>

<sup>58</sup> <http://www.koha-fr.org/>

<sup>59</sup> [http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL\\_ID=5714&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=5714&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

<sup>60</sup> <http://www.nvu.com/>

<sup>61</sup> <http://fr.wordpress.org/>

<sup>62</sup> <http://www.gimp.org/>

<sup>63</sup> <http://www.ubuntu-fr.org/>

<sup>64</sup> <http://fr.openoffice.org/>

établissements d'enseignement de Bukavu ont témoigné avoir recours à cette maison pour acheter les ouvrages. Le Centre Interdiocésain vend également des ouvrages. Il se situe au n° 1, av. de la résidence, Commune d'Ibanda. A Lubumbashi, les livres sont achetables localement à la librairie des filles de Saint-Paul, au n° 48, avenue Lomami et chez les Pères Pauliste, sur la Rte Kassapa.

Par contre, les périodiques (journaux, magazine, revue, bulletin) seront achetés par abonnement. On peut donner l'exemple de quelques périodiques locaux : Congo-Afrique<sup>65</sup>, le Potentiel<sup>66</sup>, Le Soft<sup>67</sup>, etc.

Concernant les ressources électroniques payantes, il serait intéressant de négocier l'accès aux ressources de l'Harmattan disponibles sur ce lien : <http://www.harmatheque.com/>. Il en est de même pour le portail suivant de l'AUF : <http://auf.scholarvox.com/login.aspx>.

### **3. CRD et sa pérennité**

#### **3.1. Introduction**

Le dernier point traité ici est une réflexion sur la pérennité du projet sous forme de transfert à une autre structure au terme du délai d'exécution du PBG par DAI. Les raisons qui poussent à une telle réflexion sont à la fois d'ordre financier mais aussi du point de vue de stratégie d'appropriation du projet par sa cible. La vision du CRD est décrite en détail dans un document rédigé par les responsables de DAI (Cf. Annexes).

#### **3.2. Plan de transfert du CRD**

Pour DAI, le CRD doit être transféré à une structure qui devra se charger de pérenniser la gestion et l'animation du PBG. Une telle structure devra :

- ⇒ relever du droit congolais ;
- ⇒ faire preuve d'une culture organisationnelle avérée ;
- ⇒ avoir de l'intérêt pour l'information et de l'expertise dans le domaine ;
- ⇒ avoir ses propres ressources (bâtiment, argent, etc.) ;

---

<sup>65</sup> <http://www.congo-afrique.org/>.

<sup>66</sup> <http://www.laprosperteonline.net/>

<sup>67</sup> <http://www.lesoftonline.net/>

- ⇒ Accepter d'accueillir tous les partenaires actuels de DAI ;
- ⇒ Etre d'une moralité irréprochable ;
- ⇒ Etc.

### 3. Conclusion et recommandations

Lors de la mise en œuvre des CRD du Katanga et du Sud-Kivu, le CRD de Bandundu a été cité en exemple, sans pourtant constituer un cas idéal. L'avantage du CRD au Bandundu est d'avoir un grand bâtiment avec des grandes salles dont l'une est à même d'accueillir 80 à 100 personnes. Ce CRD a repris l'ancien fond documentaire de IFES<sup>68</sup> de plus ou moins deux cents ouvrages consacré essentiellement à la politique, élection et démocratie, et moins centré sur la bonne gouvernance. Le CRD Bandundu n'a pas à ce jour mis en place une politique d'acquisition des ressources documentaires, des nouveaux ouvrages n'y ont pas encore été achetés. Cependant, le parc informatique du CRD accueille nombreux visiteurs intéressés par l'Internet qui passent leur temps sur les réseaux sociaux et à échanger des courriels avec les autres internautes. Dans l'ensemble, 98% des usagers de Bandundu suivent l'Internet et formulent peu de demande sur les ouvrages du CRD.

Par souci de réduction de dépenses et de rayonnement des actions de CRD, nous conseillons, à Lubumbashi comme à Bukavu, d'organiser, comme à Bandundu toutes les activités dans les espaces des CRD, y compris les audiences publiques. A Bukavu, les séances des audiences publiques ont réuni une cinquantaine de personnes. Ce qui, à notre avis, est suffisant. A Lubumbashi, la salle pourrait être montée derrière – entre le garage et le bâtiment abritant DAI – pour les audiences publiques et les formations. Ensuite, il sera judicieux pour les CRD de mettre en place une politique agissante de communication en obtenant des espaces (tranches) des émissions dans les radios et télévisions locales pour la diffusions en différé des activités de CRD afin d'attendre ainsi un grand public pour un grand impact.

Au terme de la mission nous confiée par DAI, les CRD à Lubumbashi et Bukavu, sont en fonction sur le plan de principe, dotés d'une équipe à former, des outils de gestion et de consultation des ressources et d'une politique d'acquisition de ressources documentaires. Nous recommandons vivement la formation de l'équipe à la gestion d'un CRD. Nous conseillons la mutualisation des outils de consultation des ressources, tous les CRD

---

<sup>68</sup> IFES : International Foundation for Electoral Systems, <http://www.ifes.org>

(Lubumbashi, Bukavu, Bandundu, Kindu, Kinshasa) peuvent disposer d'un seul catalogue, avec possibilité de personnaliser les ressources et les usagers de chaque CRD respectifs. Il en est de même du web site. Il serait bon d'avoir, dans tous les CRD, une même façon de gestion (registre d'inventaires des ouvrages, répertoire papier des ressources documentaires, etc.) et une même politique de commande de documents (éditeurs, libraires, etc.).

Le projet de créer le CRD est apprécié tant pour son originalité que pour sa pertinence. Les partenaires sont unanimes sur son importance et son rôle. Mais, le CRD est confronté à la difficulté de ses usagers de dire avec exactitude les besoins informationnels qu'ils ressentent. Les partenaires DAI ignorent l'étendue de leur besoin. Une de missions du CRD sera de les former au besoin de recourir à l'information face à la tendance de recourir à la tradition orale et le désintérêt général observé à l'endroit de l'écrit. C'est un autre défi de taille, à côté de celui de la pérennité.

Ainsi, la politique d'acquisition devra tenir compte du caractère spécialisé des CRD, les domaines dans lesquels les ressources documentaires sont achetées en priorité sont ceux relevant de trois thématiques de DAI (Education, Santé et Agriculture) et les thèmes d'intérêt général de DAI (Corruption, Genre, Droits humains, etc.) auxquels il faut ajouter les domaines d'activités des OSC. Pour ce qui concerne le gouvernement et le parlement, ces derniers seront encouragés à créer, chacun sa propre bibliothèque, pour répondre efficacement à leurs besoins respectifs. Le CRD est appelé à les accompagner. Il faut se garder de vouloir couvrir toutes les disciplines des ministères au risque d'avoir un centre documentaire d'intérêt général dont il sera difficile d'évaluer l'impact. Ici, les CRD chercheront plutôt à s'alimenter des ressources et productions documentaires du gouvernement et du parlement. Exceptionnellement, certaines ressources peuvent être achetées pour le parlement et le gouvernement si besoin en est ressenti.

Le dernier point concerne l'évaluation de l'impact des CRD. Il faudra déterminer des indicateurs d'impact de CRD auprès des bénéficiaires. Il serait intéressant de réfléchir sur l'utilisation de l'Internet mis à disposition des usagers par le CRD. Sinon, il sera difficile d'évaluer l'impact de l'Internet par rapport aux objectifs du CRD.

## **4. Annexes**

### ***4.1. Concept et vision de CRD***

### ***4.2. Quelques sites d'information générale sur la RDC***

### ***4.3. Commande des ouvrages : quelques documents de référence***

### ***4.4. Le déroulement de la mission à Bukavu***

### ***4.5. Les CRD en images***